

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL D' ECOLE DU 13/02/18**

### **Etaient présents :**

Parents : Mme Semlali, Mme Pinel, Mr Champavère, Mme Martel, Mme Holmes, Mme Bauduin  
Excusés : Mme Hamma, Mme Henguelle, Mme Dubelloy, Mr Spillemaecker  
Excusée : Mme Faber Vinciane  
DDEN : Mme Debarge Monique  
Conseil de quartier : Mme Pozzoli  
Enseignants : Mme Zarouri Anissa,, Mr Lestamps Frédéric, Mme D'herbomez Emilie, Mme Trupin Svetlana, Mme Jamrozik Nathalie  
Excusées : Mme Lalin Aurore, Mme Lepez Stéphanie, Mme Liégeois Emilie  
Adjointe au maire : Mme Lechner  
Mairie de Lille : Mr Berkane Sofiane animateur principal, Mme Benallal Nora  
Maison de quartier : Mme Catherine Le Nigen, Mr Saïd Ghellem  
ATSEM : Mme Roel Angéline

### **Rappel de l'ordre du jour :**

- Organisation du temps scolaire en 2018-2019
- Fonctionnement de l'école

---

## **1) Organisation du temps scolaire en 2018-2019**

### **Bref rappel du contexte sur les rythmes scolaires**

Année 2016/2017 :

Réflexion/polémique sur le mercredi ou samedi

La municipalité demande une enquête à l'éducation nationale sur le mercredi ou samedi

Mai/juin 2017 : la majorité des conseils d'école lillois se positionne sur 4,5 jours en faveur du mercredi ( la loi sur les 4 jours n'étant pas actée )  
la municipalité prolonge d'un an l'école le samedi.

Juillet 2017 : dérogation possible de revenir à la semaine de 4 jours

2017/2018 : ateliers de réflexion avec les parents organisés par la municipalité

café des parents aux Bois Blancs

pas de retour de l'enquête éducation nationale ( bloquée au ministère )

vote des parents : positionnement sur 4 jours à 64%, Ce positionnement reste dérogatoire et soumis à condition que la majorité des conseils d'écoles lillois se positionne aussi sur 4 jours.

Aujourd'hui, l'équipe enseignante de l'école maternelle Jean Jaurès se positionne majoritairement sur la semaine à 4 jours.

## **Premier vote : 4 jours ou 4 jours et demi**

Mr Lestamps précise les règles du vote,  
Qui peut voter ?

- une voix par enseignant présent au conseil d'école,
- une voix pour le directeur/la directrice,
- une voix pour un des membres du RASED,
  - le maire ou son représentant,
  - un conseiller municipal désigné par le conseil municipal,
  - le DDEN
  - les parents élus, à hauteur d'un parent par classe dans l'école soit 5 titulaires

Mr Lestamps précise qu'en cas d'égalité, le procès verbal sera envoyé en l'état.

Mr Lestamps précise que le vote peut se faire à main levée ou à bulletin secret. Les membres du vote optent pour un vote à main levée.

### **Résultats du vote :**

Nombre de votants : 13

Nombre de voix pour 4 jours: 10

Nombre de voix pour 4 jours et demi : 1

Ne se prononce pas : 2

Mme Lechner explique son positionnement sur 4 jours non pas par conviction mais afin de suivre le résultat de la consultation des parents organisée par Madame le maire.

***Le conseil d'école valide le projet d'organisation du temps scolaire à quatre jours.***

## **Second vote : choix de la formule horaire**

**Les deux formules suivantes sont présentées :**

**FORMULE 1 : 8H30 – 12H00 - 14h00 – 16h30**

**FORMULE 2 : 8H30 – 11H30 - 13h30 – 16h30**

L'équipe enseignante est partagée entre les enseignants de petite section et grande section. Mme Lechner explique que la formule 1 dont le principe répond à une matinée allongée nécessite une ré-organisation de la matinée notamment en terme de collation.

Ces formules répondent au cadre légal de 3h30 par demi-journée et répondent au besoin d'un temps de pause méridienne de 2h. Aucune autre formule n'est proposée.

### **Résultats du vote :**

Nombre de votants : 12

Nombre de voix pour la formule 1 : 11

Nombre de voix pour la formule 2 : 1

Certains membres rappellent que le débat se situe aussi sur le temps des vacances scolaires et sur le volume horaire global du temps d'enseignement.

***A l'issue du vote, le conseil d'école valide le projet d'organisation du temps scolaire à quatre jours selon les horaires suivants :***

***8H30–12H00      14h00–16h30.***

## **2) Fonctionnement de l'école**

### **L'espace éducatif du soir et du matin :**

Remarque d'un parent sur le fait de sortir les enfants dans la cour le soir en hiver. On prêtera attention à ce que l'oxygénation nécessaire ne soit pas trop longue.

Le fonctionnement global est bon avec une hausse de fréquentation le matin cette année.

### **La restauration scolaire :**

Pas de souci majeur à identifier, l'équipe est stable, avec une ambiance saine.

Mme Benalal explique sa volonté de former les animateurs notamment sur des sessions tournées vers l'accueil du public. Un parent émet une réserve sur la formation des animateurs dans la globalité ville de Lille. Mr Lestamps demande le quotat d'animateurs n'ayant pas le BAFA à Jean Jaurès, celui-ci reste faible d'après Mr Berkane.

Est évoqué le contexte du restaurant scolaire où les locaux ne permettent pas toujours aux enfants de l'école élémentaire de manger sur un temps adapté.

### **Les NAP :**

Pas de remontée sur ce temps. Une réflexion est demandée sur l'utilisation du budget sur d'autres temps : péri-scolaire, pause méridienne, plans thématiques ...

### **Affectation des ATSEM :**

Mr Lestamps rappelle la spécificité de notre école avec les soucis de santé des ATSEM et les effectifs importants le samedi matin. Un agent à seulement 20h est affecté chez les 2/3 ans.

Mr Lestamps déplore qu'une harmonisation des moyens humains n'ait pas été possible le samedi matin. **Toutefois, il assure que les services de gestion du remplacement sont en vigilance sur notre école et communiquent d'avantage.**

Le remplacement de Laura, ATSEM chez les 2/3 ans, prochainement en arrêt maternité est évoqué. Les services de la ville assurent avoir déjà déposé la demande pour un remplacement à 35h en avril.

**Le toboggan :** Les membres du conseil expliquent leur étonnement de ne pas avoir été consulté sur la pose de cet équipement et expriment la volonté de le faire enlever car son emplacement n'est pas adapté en terme de surveillance.

Lors d'une entrevue le jour même, Mr Cochet et les responsables parcs et jardins ont montré leur étonnement sur le questionnement à propos de cet équipement pourtant très demandé dans les écoles et ne posant pas de soucis ailleurs. La démarche de consulter l'école en amont a été entendue.

Mme Lechner décide lors de ce conseil d'école de faire enlever le toboggan. Le président du conseil la remercie de répondre favorablement à cette demande exprimée par la majorité.

**La fuite de la verrière :** Mme Lechner explique que Mr Vasseur, responsable du secteur technique cherche l'origine de la fuite mais ne l'a pas encore décelée.

**L'amicale des écoles :** l'association a soutenu les parents pour la subvention du goûter de Noël demandée à la mairie de quartier. L'assemblée générale a lieu le mardi 20/02,

**Les futurs travaux :** budget transmis par le conseil de quartier: peintures intérieures couloir, traçage de jeux, planches autour des arbres, cloisons de la garderie, porte d'entrée, plafond de 4 classes, réparation store garderie, suppression d'entourage d'arbres.

### **3) Les projets de l'école**

**La chorale de l'école :** poursuite du projet. Questionnement par les parents pour l'an prochain.

**Journal :** Distribution ce jeudi du prochain tirage en couleur. Remerciements à la mairie pour l'édition de ce numéro.

**Carnaval :** Il aura lieu le samedi 24 mars après-midi. Thème : animaux à poils ou à plumes.

**Les fenêtres qui parlent :** toutes les classes vont participer, sur le thème de la mutation.

**Fête d'école le 23 juin :** Mr Lestamps peut donner des lettres aux parents qui souhaitent démarcher des entreprises pour recueillir des lots.

Questionnement par les parents pour l'an prochain.

**Les sorties à la bibliothèque** sont perturbées en raison d'un manque de personnel.

### **4) Budget de la coopérative**

Le tableau habituel n'est pas présenté par manque de temps de préparation. Mr Lestamps explique que la trésorerie est saine et le différentiel avec le conseil d'école d'octobre reste faible. Pas de dépenses conséquentes engagées.

---

### **Questions de parents**

Concernant le financement de matériel pour l'activité espagnole organisée sur le temps de la pause méridienne, un parent évoque la possibilité de vendre des crêpes à la sortie de l'école.

Outre les problèmes sanitaires posés, Mr Lestamps rappelle sa volonté ( sous couvert du recteur ) de limiter l'argent dans l'école. Une demande similaire avait été déposée en décembre mais sans projet précis à financer.

Il est expliqué à chaque conseil d'école que les recettes sont issues de la participation familiale volontaire à la coopérative, les ventes de photographies et la fête d'école.

Les projets de la pause méridienne devraient être budgétés avec le référent de site. Mr Lestamps comprend que cette année les personnes soient pris au dépourvu, vu les circonstances.

Mr Lestamps ne se montre pas favorable à une vente quelconque et déplore que la question bien connue n'ait pas été remontée en amont comme à sa demande lors de l'invitation au conseil d'école. En l'état, aucune décision définitive ne peut être prise sans concertation entre le directeur, le référent de site et l'équipe pédagogique. Compte tenu que cette animation est fortement plébiscitée, si les parents souhaitent s'investir dans ce projet, ils sont invités à en préciser les modalités d'organisation pour engager une concertation.

Est aussi évoquée l'organisation de la fête d'école notamment les danses qui mobilisent des personnes en amont de la fête ... A méditer ...

---

### **Remerciements**

Remerciement au secteur technique pour la pose de goulottes électriques dans la classe des MS/GS.

Remerciements à l'amicale des écoles des Bois-Blancs et à la mairie de quartier pour le spectacle de Noël, l'abonnement au Grand Bleu, le goûter de Noël.

Remerciements à la municipalité pour l'édition du journal en couleur.

---

### **Synthèse des points de vigilance**

A relayer au prochain conseil d'école : - Affectation des ATSEM

- Fuite de la verrière.

- Suivi des ALSH dans les écoles (communication en amont car parents pris au dépourvu)